



## **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 AVRIL 2021 A 18 HEURES**

### **RELEVÉ DE DECISIONS**

Le VINGT-DEUX AVRIL DEUX MILLE VINGT-ET-UN, à dix-huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur André Pigné, Président en exercice.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

PIGNÉ André, DELOUBES Anne-Marie, BOUCHÉ Jean-Marie, MONGELLA Arnaud, GOUPIL Laurent, AUGEREAU Nicolas, HUBERT Jean-Paul, PLANCHON Anne-France, BOUZEAU Brigitte, DROUET Dominique, TRIFAUT Anthony, RODAIS Olivier, OZAN Claudine, FLOQUET Franck, PRE Michel, BARRAIS Vincent, CHRISTIANY Damien, FROGER Michel, LEMEUNIER Isabelle, LATIMIER Martial, COURTABESSIS Alain, DUGAST Claudia, LEDRU Stéphane, DUTERTRE Alain, CHAILLOUX Nathalie, ROYER Jean-Michel, BUIN Chantal, PINTO Christophe.

Étaient associés au premier point de l'ordre du jour, les membres de la 12ème commission Environnement et développement durable, présidée par M. Alain COURTABESSIS.

#### **1- Présentation du Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET) du Pays du Mans, avec la 12e commission "Environnement et développement durable"**

M. Jacques GOUFFE, Vice-Président délégué à la Transition énergétique et au Plan Climat Énergie, et M. Yann FAUCONNIER, chargé de mission Plan climat et énergies renouvelables, présentent le PCAET du pays du Mans, sur lequel la Communauté de communes s'est engagée.

Ils rappellent qu'en lien avec les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015, le Plan Climat Air Énergie Territorial a pour objet de définir une stratégie locale de lutte contre le réchauffement climatique, en agissant sur la réduction des consommations d'énergétiques et le développement des énergies renouvelables.

La stratégie du Pays du Mans se structure autour de 5 axes :

1. Développer les énergies renouvelables et propres
2. Repenser les services de la mobilité
3. Favoriser un développement résidentiel et tertiaire sobre en carbone
4. Renforcer le stockage carbone et la biodiversité
5. Entreprendre, produire et consommer durablement pour un territoire économe en ressources.

Plusieurs opérations de production d'énergies renouvelables sont évoquées. Les productions de bio gaz et de bois déchiquetés font douter certains participants de leur vertu écologique et de la réalité de leur bilan carbone (importance du transport dans le processus de production, production de végétaux détournés de leur vocation alimentaire pour alimenter des méthaniseurs).

M. GOUFFE et M. FAUCONNIER évoquent également les obligations de sobriété des bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m<sup>2</sup> en application de la loi ELAN, et le projet du Pays du Mans de recruter un économiste de flux. Celui-ci sera chargé d'accompagner les collectivités du Pays du Mans (communes et communautés) dans la mise en place et la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise des flux et dépenses énergétiques, ainsi que dans celle d'actions de rénovation de bâtiments communaux.

Au terme de la discussion, le Président remercie M. GOUFFE et M. FAUCONNIER de leur présentation et invite la commission et le bureau à travailler à la définition des actions répondant aux besoins et aux spécificités du Gesnois Bilurien.

-----  
La réunion se poursuit en présence des seuls membres du Bureau communautaire.

## **2- Désignation d'un secrétaire de séance**

L'organe délibérant désigne Madame Anne-France PLANCHON secrétaire de séance.

## **3- Approbation du relevé de décisions du Bureau communautaire du 22 mars 2021**

Adopté à l'unanimité.

## **4- Demande de subvention CAF pour l'achat de matériel d'animation, informatique, mobilier et électroménager pour le service Enfance-Jeunesse**

Le service Enfance-jeunesse doit faire l'acquisition de matériel neuf d'animation, informatique, mais également du mobilier et de l'électroménager, ce qui représente un total de 9 814 € HT. Une demande de subvention à hauteur de 20% de ce montant, soit 1 962,80 € HT, peut être effectuée auprès de la CAF. Il convient donc d'adopter le plan de financement suivant pour solliciter cette subvention :

	Montant HT	Montant TTC	Plan de financement	
Matériel d'animation	4 822,00 €	5 786,40 €	CAF - 20 % du total	1 962,80 € HT
Informatique	1 569,00 €	1 882,80 €		
Mobilier	2 931,00 €	3 517,20 €	Gesnois Bilurien - 80 % du total	7 851,20 € HT
Electroménager	492,00 €	590,40 €		
TOTAL	9 814,00 €	11 776,80 €	TOTAL 100 %	9 814 € HT

**Le Bureau communautaire,**

Vu le rapport présenté par Monsieur BOUCHE, Vice-Président en charge des politiques contractuelles,

Après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Président à déposer une demande de subvention auprès de la CAF pour l'achat de matériel d'animation, informatique, mobilier et électroménager pour le service Enfance-Jeunesse ;
- **DIT** que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2021, en section d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

## **5- Information sur les travaux en commissions**

Les 12 Vice-Présidents présentent l'avancée des travaux de leur commission respective.

## **6- Informations diverses**

Une extension de l'amplitude horaire des accueils périscolaires est en cours d'étude sur Saint-Corneille (15 minutes supplémentaires le matin comme le soir). La commune se proposant de ne pas augmenter le coût de la mise à disposition des locaux, le supplément de participation des utilisateurs devrait couvrir les frais de personnel supplémentaires. Le projet sera à valider ultérieurement pour une mise en place à la rentrée scolaire de septembre 2021.

Le Président,  
André Pigné

